

## **CUISINIER OU CUISINIÈRE**

Personne qui prépare, assaisonne, cuit et portionne les aliments; s'assure de l'utilisation optimum des denrées. Elle peut être appelée à tenir à jour la liste des réserves de denrées alimentaires. Elle doit détenir un diplôme de fin d'études secondaires avec spécialisation en "Alimentation (cuisine professionnelle)" d'une école reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou posséder une compétence équivalente.